



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

EB.AIR/1999/7
24 septembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE
À LONGUE DISTANCE

Dix-septième session, Göteborg (Suède)
(29 novembre - 3 décembre 1999)
Point 9 de l'ordre du jour provisoire

**PROJET DE PLAN DE TRAVAIL POUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE**

Note du secrétariat

1. Pour élaborer le présent projet de plan de travail, le secrétariat a tenu compte du plan de travail actuel (ECE/EB.AIR/59, annexe III) ainsi que des décisions prises par le Groupe de travail des stratégies à ses vingt-huitième, vingt-neuvième, trentième et trente et unième sessions (EB.AIR/WG.5/58, 60, 62 et 64), par le Comité d'application à ses troisième et quatrième réunions (EB.AIR/1999/4), par le Groupe de travail des effets à sa dix-huitième session (EB.AIR/WG.1/1999/2), par l'Organe directeur du Programme international concerté de surveillance et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) à sa vingt-troisième session (EB.AIR/GE.1/1999/2) et par le Groupe de travail des techniques de réduction à sa septième session (EB.AIR/WG.6/1999/2).

2. Ce projet a été établi en tenant compte de la restructuration éventuelle de l'Organe exécutif, comme l'avait proposé son bureau (EB.AIR/1999/5).

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

PLAN DE TRAVAIL POUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION, 2000

1. STRATÉGIES ET POLITIQUES

1.1 STRATÉGIES ET EXAMEN

Exposé succinct/objectifs : Évaluation des activités scientifiques et techniques en cours en vue de la révision éventuelle des protocoles en vigueur ou de la nécessité d'en élaborer de nouveaux; négociation des révisions à apporter aux protocoles et à leurs annexes; promotion de l'échange de technologies; élaboration de propositions d'interventions stratégiques dans le cadre de la Convention. Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen aidera l'Organe exécutif à examiner toutes les questions de politique générale.

Principales activités et calendrier :

Entre autres activités, le Groupe de travail des stratégies et de l'examen :

a) Fera le bilan de l'application du Protocole de 1991 sur les COV et identifiera les dispositions de cet instrument qui appellent une intervention particulière - individuelle ou collective - de la part de ses Parties. Le secrétariat établira un rapport de fond résumant les dispositions pertinentes que le Groupe de travail des stratégies et des examens examinera à sa trente-deuxième session;

b) Fera le bilan de l'application du Protocole de 1994 sur le soufre et identifiera les dispositions de ce Protocole qui appellent une intervention particulière - individuelle ou collective - de la part de ses Parties. Le secrétariat établira un rapport de fond résumant les dispositions pertinentes que le Groupe de travail des stratégies et des examens examinera à sa trente-deuxième session;

c) Rédigera un programme de travail mentionnant les mesures qui devraient être prises pour promouvoir la mise en oeuvre du Protocole sur les métaux lourds et du Protocole sur les polluants organiques persistants (POP) une fois qu'ils seront entrés en vigueur, en s'appuyant sur une note du secrétariat mettant en évidence les dispositions pertinentes;

d) Rédigera un programme de travail destiné à promouvoir la mise en oeuvre des dispositions de ces protocoles liées à l'échange d'informations et de technologies, en s'appuyant sur les conclusions des ateliers énumérés dans la rubrique 4.1 ci-dessous;

e) Identifiera les principaux éléments de travail à exécuter s'agissant de la pollution par les particules en vue d'élaborer une décision sur les mesures qui pourraient être prises au plan international pour combattre cette pollution, compte tenu des activités correspondantes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets.

La trente-deuxième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen se tiendra du 5 au 9 juin 2000 et la trente-troisième session vraisemblablement du 4 au 6 septembre 2000.

1.2 EXAMEN DU RESPECT DES OBLIGATIONS

Exposé succinct/objectif : Examiner la façon dont les Parties s'acquittent des obligations qui leur incombent en vertu des protocoles à la Convention.

Principales activités et calendrier : Le Comité d'application évaluera les résultats obtenus à l'aide de la version révisée du questionnaire utilisé pour communiquer les stratégies et politiques et, notamment, notifier le respect des obligations liées aux technologies. Il procédera à un examen approfondi de la mesure dans laquelle les Parties appliquent les dispositions du Protocole de 1985 sur le soufre et du Protocole de 1988 sur les NO_x, en mettant l'accent sur leurs obligations nationales en matière d'émissions. Le Comité poursuivra son dialogue avec les organes subsidiaires et les experts compétents. Il poursuivra également l'examen des questions liées au respect des obligations, énoncées dans les protocoles, qui ne font pas l'objet de prescriptions précises en matière de communication, telles que les dispositions relatives à la recherche et à la surveillance. Si, en vertu du paragraphe 3 b) ou d) des attributions du Comité, une question lui est soumise ou renvoyée ou un rapport lui est demandé, il devra s'en occuper en priorité quitte à modifier son plan de travail et son calendrier.

a) Cinquième réunion du Comité d'application à Berlin du 3 au 5 avril 2000;

b) Sixième réunion du Comité d'application à Genève en septembre 2000;

c) Présentation d'un rapport à l'Organe exécutif à sa dix-huitième session.

1.3 EXAMENS DES STRATÉGIES ET POLITIQUES DE RÉDUCTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Exposé succinct/objectifs : Aperçu de la réduction de la pollution atmosphérique dans la région de la CEE, avec une description générale des stratégies et politiques nationales et internationales, une présentation de la législation en vigueur et une indication des niveaux d'émission. Communication avec les données d'émission, des éléments nécessaires au Comité d'application pour examiner dans quelle mesure les Parties, prises collectivement ou individuellement, s'acquittent des obligations qu'elles ont souscrites en vertu des protocoles à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Ces examens sont effectués tous les deux ans.

Principales activités et calendrier :

a) Le secrétariat élaborera, en se fondant sur les renseignements communiqués par les Parties et les Signataires ou obtenus auprès d'autres sources officielles, un projet d'examen qui sera étudié par le Comité

d'application puis soumis à l'Organe exécutif. Les réponses des pays devraient s'appuyer sur le questionnaire qui avait été approuvé par l'Organe exécutif (EB.AIR/1999/3, annexe II telle que modifiée). Le processus d'examen est dans une phase de transition. Aussi bien le canevas que le questionnaire ont été révisés afin de tenir compte plus directement des obligations contractées par les Parties en vertu de la Convention et de ses protocoles. La notification des données d'émission actuelles et projetées est présentée dans le détail dans la rubrique 2;

b) Un bilan fondé sur les réponses au nouveau questionnaire sera dressé en 2000. Il sera publié après incorporation des adjonctions et corrections éventuelles. Le prochain examen est prévu pour 2002.

1.4 MODÈLES D'ÉVALUATION INTÉGRÉE

Exposé succinct/objectifs : Analyse des scénarios de réduction d'un bon rapport coût-efficacité de l'acidification, de l'eutrophisation, de l'ozone troposphérique et des phénomènes connexes, y compris la pollution par les particules. Seront couvertes par la modélisation : i) les possibilités de réduction des émissions de soufre, d'oxydes d'azote, d'ammoniac, de polluants organiques volatils et de particules primaires, les mesures structurelles dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture et les coûts de ces mesures; ii) les émissions projetées et les conséquences de l'application des lois en vigueur; iii) l'évaluation du transport de ces substances dans l'atmosphère; et iv) l'analyse des effets des réductions d'émission sur la santé ainsi que de leurs avantages économiques. Lorsqu'ils sont disponibles, les résultats des travaux effectués par d'autres organes subsidiaires serviront à l'établissement des modèles et des contacts directs seront établis. Sous la houlette des Pays-Bas, l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée guidera ces travaux. Il sera créé un centre d'établissement de modèles d'évaluation intégrée en mettant à profit les travaux menés à l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA). Des ateliers spécialisés seront organisés afin de mettre au point les éléments de modèle qui ne sont pas suffisamment traités par d'autres organes de la Convention. Toutes ces activités seront conduites en coordination étroite avec les travaux connexes menés sous les auspices de la Commission européenne.

Principales activités et calendrier :

a) Le Conseil des ministres des pays nordiques et le Programme suédois ASTA organiseront en Suède, les 10 et 11 avril 2000, un atelier au cours duquel sera examinée, au plan scientifique, la nécessité d'apporter ultérieurement des révisions au Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique;

b) L'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée se réunira en Suède du 12 au 14 avril 2000. Compte tenu des travaux de l'Atelier et des débats qui ont eu lieu à sa vingt-quatrième réunion (EB.AIR/WG.5/1999/14, chap. IV), l'Équipe spéciale élaborera un programme à long terme de préparation des activités de modélisation en vue de l'examen du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique. L'IIASA présentera les premiers résultats des travaux

entrepris pour intégrer les particules dans ce modèle, notamment les activités dirigées par l'Agence allemande de l'environnement (UBA) et le Ministère de l'environnement, des transports et des régions du Royaume-Uni.

2. PROGRAMME CONCERTÉ DE SURVEILLANCE CONTINUE ET D'ÉVALUATION DU TRANSPORT À LONGUE DISTANCE DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN EUROPE (EMEP)

(Le texte de cette section sera publié ultérieurement sous la cote EB.AIR/1999/7/Add.1)

3. EFFETS DES PRINCIPAUX POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

3.1 EXAMEN DES EFFETS DES PRINCIPAUX POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

3.1.1 Rapports annuels sur l'état d'avancement des activités relatives aux effets

Exposé succinct/objectifs : Bilan annuel des activités et des résultats des programmes internationaux concertés et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique. Rédaction d'un projet de rapport annuel commun d'après les renseignements fournis par les pays chefs de file et les centres de coordination des programmes, pour examen par le Groupe de travail des effets.

Principales activités et calendrier :

a) Communication au secrétariat de renseignements pertinents sur les programmes internationaux concertés et l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (20 mai 2000);

b) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, du projet de rapport commun pour 2000 des programmes internationaux concertés et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique.

3.1.2 Examen approfondi des effets des polluants atmosphériques

Exposé succinct/objectifs : Examen des connaissances acquises sur les effets de certains polluants atmosphériques, sur la base des résultats des programmes internationaux concertés et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, ainsi que d'autres données et éléments d'information pertinents.

Principales activités et calendrier :

a) À sa réunion de février 2000, le bureau élargi du Groupe de travail des effets établira un avant-projet de l'examen approfondi;

b) À sa dix-neuvième session, le Groupe de travail des effets se prononcera sur la structure du rapport et sur l'organisation des travaux correspondants. Ces éléments seront présentés au Groupe de travail en 2001.

3.2 PROGRAMME INTERNATIONAL CONCERTÉ RELATIF AUX EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SUR LES MATÉRIAUX, Y COMPRIS CEUX DES MONUMENTS HISTORIQUES ET CULTURELS

Exposé succinct/objectifs : Quantifier la contribution des effets conjugués de plusieurs polluants à l'évolution de la situation; pousser plus loin l'analyse des tendances des effets de la corrosion; affiner les fonctions dose-réponse en chiffrant les effets corrosifs des oxydes d'azote et de l'ozone pris séparément et en association avec le dioxyde de soufre, dans des conditions environnementales différentes, aux fins notamment de l'évaluation économique des dommages causés par la pollution atmosphérique. Une équipe spéciale ayant la Suède pour chef de file est chargée de la planification détaillée et de la coordination du Programme, en coopération avec le centre de recherche principal du Programme (l'Institut suédois de la corrosion, situé à Stockholm).

Principales activités et calendrier :

- a) Établissement et publication, en 2000, d'un rapport analytique à l'intention du grand public sur les résultats saillants de la phase originale du Programme (1987-1996);
- b) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, d'un rapport d'activité sur l'évaluation des résultats de l'exposition effectuée en vue de définir les tendances, obtenus en 1997;
- c) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un projet de rapport sur l'évaluation des effets de la corrosion après une année d'exposition dans le cadre du programme multipolluants;
- d) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport d'activité sur la constitution d'une base de données environnementales aux fins du programme d'exposition à des polluants multiples;
- e) Seizième réunion de l'Équipe spéciale du Programme du 11 au 13 mai 2000 à Paris;
- f) Préparation et organisation de l'Atelier sur la cartographie des effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris les biens et ressources menacés, qui se tiendra du 14 au 16 juin 2000 à Stockholm.

3.3 PROGRAMME INTERNATIONAL CONCERTÉ D'ÉVALUATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ACIDIFICATION DES COURS D'EAU ET DES LACS

Exposé succinct/objectifs : Mettre en évidence l'évolution et les variations à long terme de la chimie et des biotes des écosystèmes aquatiques dues aux polluants atmosphériques afin de fournir, notamment, des indications sur le degré d'acidification des eaux de surface et l'ampleur géographique du phénomène; d'obtenir des informations plus complètes sur les relations dose-réponse dans des conditions géographiques différentes; et d'établir une corrélation entre les variations des dépôts et l'état physique, chimique et biologique des lacs et des cours d'eau. Une équipe spéciale ayant pour chef de file la Norvège, qui fournit également le centre de coordination du Programme

(l'Institut norvégien pour la recherche sur l'eau, situé à Oslo), est chargée de la planification détaillée et de la coordination du Programme.

Principales activités et calendrier

a) Rédaction et publication du rapport sur 12 ans du PIC-Eaux; présentation d'un résumé de ce rapport au Groupe de travail des effets, en 2000;

b) Organisation des opérations d'interétalonnage biologique et chimique de l'an 2000; présentation des résultats de 1999 au Groupe de travail, en 2000;

c) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport d'activité sur le développement du réseau de surveillance et de la base de données régionale sur les lacs et les cours d'eau;

d) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport sur l'évaluation des perspectives de développement de la surveillance des concentrations de métaux lourds dans les eaux de surface;

e) Seizième réunion de l'Équipe spéciale du Programme à l'automne 2000.

3.4 PROGRAMME INTERNATIONAL CONCERTÉ POUR L'ÉVALUATION ET LA SURVEILLANCE DES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE SUR LES FORÊTS

Exposé succinct/objectifs : Recueillir des données détaillées et comparables sur les changements survenant dans les forêts dans des conditions écologiques réelles (en particulier en présence de polluants atmosphériques, notamment de dépôts acidifiants, ainsi que d'autres phénomènes perturbateurs) et déterminer les relations cause-effet. Une équipe spéciale du Programme ayant pour chef de file l'Allemagne et travaillant en coopération avec le centre de coordination principal du Programme (le Centre fédéral de recherche en foresterie et produits forestiers de Hambourg (Allemagne)) est chargée de la planification détaillée et de la coordination du Programme. La surveillance intensive des écosystèmes forestiers pratiquée dans les limites des placettes d'échantillonnage permanentes (degré II), la surveillance étendue et à grande échelle (degré I) et l'évaluation intégrée des résultats sont réalisées en coopération avec la Commission européenne.

Principales activités et calendrier :

a) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, d'un rapport d'activité sur la mise au point de la stratégie d'évaluation des données de surveillance des degrés I et II, notamment l'évaluation des liens qui pourraient exister entre les degrés I et II;

b) Rédaction et publication, à l'automne 2000, du rapport technique (2000) sur l'état des forêts en Europe (degrés I et II);

c) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport récapitulant les résultats des activités de surveillance menées en 1999 (notamment l'évaluation des tendances);

d) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, d'un rapport d'activité sur le développement des activités de surveillance de degré III (en coopération avec le PIC-Surveillance intégrée);

e) Coopération à la préparation de l'atelier de l'Union européenne sur l'avenir du programme de surveillance de l'état des forêts, qui se tiendra en 2000 à Bruxelles;

f) Seizième réunion de l'Équipe spéciale du Programme du 20 au 24 mai 2000 en Belgique.

3.5 PROGRAMME INTERNATIONAL CONCERTÉ RELATIF AUX EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SUR LA VÉGÉTATION NATURELLE ET LES CULTURES

Exposé succinct/objectifs : Évaluer les effets des polluants atmosphériques et autres phénomènes perturbateurs sur la végétation naturelle et les cultures; définir des fonctions dose-réponse réalistes pour une série de cultures importantes sur le plan économique et pour toute la gamme des cultures menacées par la pollution atmosphérique; valider et attester les niveaux critiques de l'ozone pour la végétation naturelle et les cultures; et évaluer la végétation naturelle et les cultures en tant qu'indicateurs efficaces des dommages que peuvent subir les écosystèmes naturels. Une équipe spéciale du Programme ayant pour chef de file le Royaume-Uni et travaillant en coopération avec le centre de coordination du Programme (le Groupe de recherche de l'Institute of Terrestrial Ecology de Bangor, au Royaume-Uni) est chargée de la planification détaillée et de la coordination du Programme.

Principales activités et calendrier :

a) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, du rapport annuel de 2000 faisant le point des résultats obtenus dans le cadre du Programme;

b) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport d'activité sur la modélisation de degré II des niveaux critiques de l'ozone pour les cultures;

c) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport d'activité sur la mise au point des méthodes visant à déterminer la sensibilité de la végétation naturelle à l'ozone;

d) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport sur la détermination des dépôts de métaux lourds sur la végétation, comprenant notamment les résultats d'une analyse de clones du trèfle;

e) Treizième réunion de l'Équipe spéciale du Programme du 18 au 21 janvier 2000 à Semmering (Autriche).

3.6 PROGRAMME INTERNATIONAL CONCERTÉ DE SURVEILLANCE INTÉGRÉE DES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Exposé succinct/objectifs : Déterminer l'état des écosystèmes (ou des bassins versants) et prévoir leur évolution à long terme compte tenu des variations et de l'impact au niveau régional des polluants atmosphériques, en particulier de l'azote, du soufre et de l'ozone, et étudier notamment les effets sur les biotes. Une équipe spéciale du Programme ayant pour chef de file la Suède est chargée de planifier, de coordonner et d'évaluer le Programme. Le centre de coordination du Programme (l'Institut finlandais de l'environnement, situé à Helsinki) est chargé de recueillir, de stocker, de dépouiller et d'analyser les données des pays qui participent au Programme.

Principales activités et calendrier :

a) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, du neuvième rapport annuel;

b) Poursuite de l'évaluation des effets à long terme des composés du soufre et de l'azote dans le cadre de l'application des protocoles relatifs à la réduction des émissions, notamment : i) évaluation des tendances; ii) calcul des bilans relatifs aux écosystèmes; et iii) modélisation dynamique et évaluation des scénarios; notification des résultats au Groupe de travail en 2000;

c) Participation au projet de l'Union européenne intitulé "Networking of Long-term Integrated Monitoring in Terrestrial Systems" (Réseaux de surveillance intégrée sur le long terme des systèmes terrestres) (NoLIMITS); notification des résultats au Groupe de travail en 2000;

d) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport d'activité faisant le point : i) du calcul des réservoirs et des flux de métaux lourds dans des sites donnés; et ii) de l'étude des relations cause-effet intéressant les données biologiques, en particulier la végétation;

e) Poursuite de la coopération avec le PIC-Forêts au développement des activités de surveillance de degré III;

f) Huitième réunion de l'Équipe spéciale du Programme au printemps 2000 en Lituanie.

3.7 PROGRAMME INTERNATIONAL CONCERTÉ DE CARTOGRAPHIE DES NIVEAUX ET DES CHARGES CRITIQUES

Exposé succinct/objectifs : Déterminer les niveaux et les charges critiques pour les forêts, les cultures, la végétation naturelle, les sols/les eaux souterraines et les matériaux, en accordant une attention particulière aux effets directs des concentrations atmosphériques de SO₂, NO₂ et O₃ et aux effets indirects des dépôts à long terme de composés soufrés et azotés; dresser des cartes des zones géographiques dans lesquelles les niveaux et les charges critiques sont dépassés; et définir des méthodes appropriées pour évaluer les dommages potentiels. Une équipe spéciale du Programme ayant pour chef de file l'Allemagne est chargée de la planification détaillée et de la coordination

des activités. Cette équipe utilisera et intégrera les données disponibles et acceptées en tirant parti, en particulier, des travaux en cours dans le cadre des autres équipes spéciales, des programmes internationaux concertés et de l'EMEP. Le Centre de coordination pour les effets (CCE), établi à l'Institut national de la santé publique et de l'environnement à Bilthoven (Pays-Bas), fournit un appui scientifique et technique à cette équipe spéciale, notamment en élaborant une méthodologie et en établissant des cartes des charges et des niveaux critiques et de leurs dépassements, ainsi que d'autres paramètres de risque liés aux dommages potentiels et à la remise en état.

Activités principales et calendrier :

- a) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, d'un rapport d'activité sur la tenue de bases de données relatives aux charges critiques de soufre et d'azote ainsi que des quantités correspondantes, sur la base du maillage 50 km x 50 km de l'EMEP;
- b) Présentation au Groupe de travail, en 2000, d'un rapport d'activité sur l'examen des incertitudes et des éventuels biais systématiques entachant les calculs des charges critiques et de leurs dépassements;
- c) Développement de la méthode des charges/niveaux critiques (niveaux critiques de degré II, formulation des dépassements, modélisation dynamique) et, éventuellement, propositions de révision/actualisation du Manuel de cartographie; notification des résultats au Groupe de travail en 2000;
- d) Définition plus affinée des limites critiques pour les métaux lourds en utilisant, notamment, les conclusions de l'Atelier sur les approches fondées sur les effets pour les métaux lourds (octobre 1999, Schwerin, Allemagne); notification des résultats au Groupe de travail en 2000;
- e) Seizième réunion de l'Équipe spéciale de la cartographie en avril 2000 au Royaume-Uni;
- f) Coopération (avec le PIC-Matériaux) à l'organisation de l'Atelier sur la cartographie des effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris des biens et ressources exposés, du 14 au 16 juin 2000 à Stockholm.

3.8 EFFETS DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES SUR LA SANTÉ

Exposé succinct/objectifs : Élaborer des rapports sur l'état des connaissances concernant les effets directs et indirects des polluants atmosphériques sur la santé.

- a) L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est invitée à soumettre au Groupe de travail des effets des rapports d'activité ou des rapports techniques pertinents afin qu'il soit possible de mettre à profit les connaissances acquises par cette organisation pour poursuivre l'application de la Convention. D'autres organisations internationales, les gouvernements intéressés et/ou d'autres organes subsidiaires relevant de la Convention fourniront, au besoin, des renseignements ou des rapports complémentaires;

b) Pour aider le Groupe de travail des effets et l'Organe exécutif à élaborer de nouveaux protocoles et/ou à actualiser les protocoles existants et à établir la base documentaire correspondante, l'Équipe spéciale mixte du Centre européen pour l'environnement et la santé (CEES) de l'OMS et de l'Organe exécutif, dirigée par le CEES, examine et évalue les effets sur la santé du transport transfrontière à longue distance des polluants atmosphériques et fait rapport sur la question.

Principales activités et calendrier :

a) Finalisation et publication du rapport technique sur les risques que font courir à la santé les matières particulaires associées à la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance : évaluation préliminaire;

b) Présentation au Groupe de travail des effets, en 2000, d'un rapport d'activité sur l'évaluation continue de l'exposition des populations aux particules transportées sur de longues distances et de ses effets sur la santé;

c) Évaluation préliminaire des données sur l'exposition des populations aux métaux lourds et, en particulier, sur la contribution du transport à longue distance, et collecte d'informations sur les effets à long terme, sur la santé, du cadmium, du mercure et du plomb; notification des résultats au Groupe de travail en 2000;

d) Sélection préliminaire de POP "prioritaires" selon les critères des effets potentiels des composés sur la santé et de la contribution potentielle du transport à longue distance à l'exposition; notification des résultats au Groupe de travail en 2000;

e) Troisième réunion de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, hiver 1999/2000.

4. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS

4.1 ÉCHANGE DE TECHNOLOGIES AUX FINS DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Exposé succinct/objectifs : Créer des conditions propices à l'exécution des obligations prévues dans la Convention et ses protocoles en matière de technologies afin de faciliter l'application des protocoles en vigueur et de hâter l'adhésion des non-Parties, notamment les pays à économie en transition, au moyen de séminaires et d'ateliers ciblés, et présentation d'un rapport au Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

Principales activités et calendrier :

a) Organisation à Prague, en mai 2000, d'un atelier sur les possibilités/techniques de réduction des émissions de métaux lourds et de polluants organiques persistants provenant de sources fixes et notification des résultats au Groupe de travail des stratégies et de l'examen;

b) Organisation à Bologne (Italie), en 2000, d'un atelier sur l'application des techniques de réduction des COV dans les secteurs du revêtement de surfaces et du nettoyage à sec, et notification des conclusions de cet atelier au Groupe de travail des stratégies et de l'examen;

c) Collecte par le secrétariat, auprès des Parties et des institutions internationales, d'informations sur les programmes d'échange de technologies réussis et notification des résultats au Groupe de travail des stratégies et de l'examen;

d) Organisation de séminaires et d'ateliers et élaboration de rapports, sur décision des Parties disposées à diriger l'activité choisie (en coordination avec le secrétariat et le Bureau du Groupe de travail des stratégies et de l'examen).

4.2 RÉDUCTION DE L'AMMONIAC

Exposé succinct/objectifs : Un code-cadre de bonnes pratiques agricoles, définissant les meilleures solutions et techniques disponibles pour réduire les émissions d'ammoniac provenant de l'agriculture sera établi à l'intention des Parties qui s'appuieront sur ses principes pour élaborer des codes nationaux et mieux chiffrer les relations entre les possibilités/techniques antiémissions recommandées et les émissions d'ammoniac qui en découlent, par le groupe d'experts de l'ammoniac dirigé par le Royaume-Uni.

Principales activités et calendrier :

a) Rédaction de la partie théorique du code-cadre de bonnes pratiques agricoles dont sera saisi l'Organe exécutif à sa dix-huitième session;

b) Collecte des renseignements nécessaires pour améliorer les relations entre les mesures appliquées, les émissions d'ammoniac et leur réduction, par le groupe d'experts au plus tard à la fin mars 2000;

c) Réunion du groupe d'experts afin d'examiner les renseignements nouveaux concernant les techniques antiémissions et d'adopter les éléments du code-cadre de bonnes pratiques agricoles au plus tard à la fin mars 2000;

d) Résultats du premier examen du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.

4.3 POSSIBILITÉS ET TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS PROVENANT DE SOURCES FIXES ET DES PRODUITS

Exposé succinct/objectifs : Élaboration d'annexes techniques et de documents d'orientation ayant trait aux protocoles en vigueur et à ceux qui seront établis ultérieurement, mise à jour de ceux qui existent déjà et rédaction d'annexes sur les valeurs limites des émissions en vue de la réduction de la pollution atmosphérique, comprenant des données relatives aux inventaires/prévisions d'émissions et à l'élaboration de fonctions de coût dans le cadre de l'établissement de modèles d'évaluation intégrée par des équipes spéciales et des groupes d'experts désignés par les gouvernements.

Les bases de données sur les possibilités/meilleures techniques disponibles de réduction des émissions et de gestion des produits seront réaménagées et actualisées.

Principales activités et calendrier :

a) Collecte de données par le secrétariat auprès des Parties et des institutions internationales sur les techniques antiémissions et les modes de gestion des produits dans la perspective des polluants faisant l'objet des protocoles, et établissement de liens de collaboration avec d'autres organes internationaux, dont le Bureau de la prévention et de la réduction intégrées de la pollution, situé à Séville (Espagne); notification des résultats à l'Organe exécutif à sa dix-huitième session.

4.4 GESTION DES SOUS-PRODUITS ET RÉSIDUS CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS (ML) OU DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (POP)

Exposé succinct/objectifs : Établissement d'un rapport faisant le point des connaissances sur la gestion et l'utilisation des sous-produits et résidus contenant principalement des métaux lourds et des polluants organiques persistants produits par différents secteurs; on y formulerait des conclusions et, à l'état de projet, des recommandations ainsi que, le cas échéant, des propositions tendant à modifier ou à développer les techniques antipollution en application des protocoles en vigueur, par l'équipe spéciale dirigée par l'Autriche.

Principales activités/calendrier :

- a) Organisation de deux réunions de l'équipe spéciale en 2000;
- b) Établissement de la version définitive du projet de rapport faisant le point des connaissances en la matière, dont seront saisis le Groupe de travail des stratégies et de l'examen et l'Organe exécutif en 2001.
